



HAUTES-ALPES

26 % de grévistes hier sur la plateforme du courrier de Gap

» Hier, les employés de La Poste de la plateforme de Gap ont lancé un préavis de grève pour 24 heures. 35 d'entre eux, soit 26 % des effectifs, ont ainsi cessé le travail. Sur les 88 tournées prévues, 55 ont été assurées. Laurent Mirallès, en charge de la communication, a prévenu qu'aucun « autre mouvement de grève n'était prévu pour l'heure » sur la commune. Il a tenu à souligner que le projet de restructuration de La Poste de Gap était prévu pour le 21 avril. « Mais ça fait des mois que les négociations sont ouvertes entre les différentes parties de la direction et les syndicats ». Hier donc, les grévistes étaient sur le marché de Gap pour « dénoncer ce projet ».



L'UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE DU 05

vous informe de son
Assemblée Générale annuelle le
LUNDI 20 AVRIL 2015 à 14h 30
Au Faranchin
à VILLAR-D'ARÈNE

664807400

VOTRE RÉGION

ALPES DU SUD | Nordic Alpes du Sud veut combler les déficits liés à la pratique, en jouant notamment sur les tarifications du pass massif 04/05

Ski nordique : 58% d'augmentation pour le forfait "saison"

L'année dernière, à l'issue de l'assemblée générale de l'association Nordic Alpes du Sud qui regroupe les stations de ski de fond des deux départements, les membres ont décidé de se donner le temps de refonder la tarification pour 2015-2016. Pour pallier des déficits de fonctionnement, les tarifs vont largement augmenter dans les Alpes du Sud. Et notamment le forfait saison massif qui passe de 94 à 149 euros. Mais l'offre sera aussi diversifiée.

Une pratique très largement déficitaire, des subventions à la baisse, une offre tarifaire restreinte. Ces trois constats évoqués par le directeur de Nordic Alpes du Sud, Jean-Lou Botta, ont poussé la structure à réenvisager l'offre des pratiques nordiques.

Le forfait saison massif à 149 euros

« Les élus des municipalités concernées par des domaines se sont rendu compte de l'importance de ces déficits. Les subventions du Département et de la Région sont en baisse. Pour donner quelques exemples, elles représentent 30 % du prix d'achat d'une dameuse moyenne, constate Jean-Lou Botta. Une ouverture en début de saison implique environ 60 000 euros. Cinq millions d'euros ont été investis ces dernières années dans différents sites. Pour stopper ces déficits, il faut soit augmenter le nombre de clients soit augmenter les tarifs. »

C'est sur ce second levier que compte jouer l'association. La conséquence la plus notable est à mettre



Le pass saison 04/05 permettant d'accéder à n'importe quel domaine des Alpes du Sud va augmenter l'année prochaine. Il faudra désormais s'acquitter d'une redevance de 149 euros en plein tarif. Photo Le DAUPHINÉ

sur le compte du forfait saison massif permettant aux fondeurs de pratiquer dans n'importe quelle station des Alpes du Sud. De 94 euros la saison dernière, il passera à 149 euros.

Une tendance nationale

« Les Pyrénées ont augmenté leur tarif l'an dernier et ont même supprimé le forfait massif. Nous avons choisi de le garder. Ils ont ainsi augmenté leurs revenus journée skieur. Les massifs du Jura de Haute-Savoie sont dans le même type de réflexion », explique Jean-Lou Botta.

Le prix des cartes nationales permettant de skier toute la saison dans n'importe quel domaine de l'Hexagone, ne restera pas au même tarif (170 euros). La décision définitive sera prise courant juillet.

Super-primés et primés

L'association Nordic Alpes du Sud entend également jouer la carte de la diversification des offres. « Pour mieux coller aux pratiques et avantager les locaux qui contribuent déjà au financement par l'intermédiaire des impôts. Il fallait inventer un système pour répondre à la demande. Cela passe notamment par la vente en ligne. Des super-primés à 100 euros [achat du forfait massif entre le 15 juillet le 30 septembre] et des primés à 120 euros [jusqu'au 30 octobre] qui s'effectueraient sur Internet. »

Et en cas de saison blanche ? « C'est arrivé deux fois en 30 ans ici, mais on peut penser que ça arrivera de nouveau. Le risque doit être partagé. Ce n'est pas

seulement aux stations de le prendre. »

Les touristes pourront aussi y trouver leur compte puisque des bons plans à la semaine, « comme le duo à 15 % de réduction, le famille au tarif enfant pour tout le monde ».

Une redistribution différente des forfaits saison

Les acheteurs de forfaits massif primés et super-primés choisiront le domaine auquel revient la redevance. « Cinq euros du forfait super-primé et 15 pour le primé seront versés à un pot commun. On fera la moyenne du nombre de jours d'ouverture de tous les domaines et tous ceux qui seront au dessus se répartiront le pot commun au prorata de leur durée d'ouverture. Cela

évite que les domaines ouverts plus longtemps ne soient trop lésés. Cette répartition n'existera pas sur les forfaits classiques à 149 euros. » Une question d'équité selon le directeur de Nordic Alpes du Sud.

Les forfaits journée ne seront pas épargnés

Les communes conserveront leur faculté à fixer les tarifs dans leur station. Jusqu'à présent les fondeurs d'un jour devaient s'acquitter d'un forfait aux alentours de 7 euros. L'année prochaine, il devrait plutôt se situer entre 10 et 12 euros dans la plupart des stations. « Il y aura certainement des forfaits trois heures à certains endroits qui collent mieux aux pratiques actuelles », argumente Jean-Lou Botta.

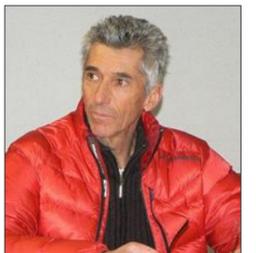
Pierre MOMBOISSE

Une saison plombée par la météo

Longtemps attendue, la neige est finalement tombée le 27 décembre. Tout juste le temps de recouvrir les domaines et de réaliser « une excellente deuxième semaine des vacances de Noël », explique Jean-Lou Botta, directeur de l'association Nordic Alpes du Sud. Mais la satisfaction a été de courte durée puisque le redoux du mois de janvier « a fortement impacté les fréquentations des sites nordiques ».

La nouvelle chute de neige du 27 janvier a cependant « empêché la catastrophe mais n'a pas été miraculeuse. Une saison hachée comme celle-ci n'est pas une bonne saison. On a constaté une baisse de 20 % par rapport à l'année dernière, qui a plutôt été une bonne saison et de 40 % sur quatre ans », analyse Jean-Lou Botta.

Des chiffres inquiétants que l'on retrouve sur la quasi-totalité des domaines. « On se rend compte que les gros sites ont eu des difficultés. Serre Chevalier fait -20 %, Vallouise,



Jean-Lou Botta, directeur de Nordic Alpes du Sud.

se, Névache ou encore Crévoux, pareil. Gap Bayard n'a pas non plus fait mieux. Seuls des petits sites comme le Valgaudemar et Villar ont limité la casse. Ils ont bénéficié d'un enneigement complet. »

La première des causes est la baisse des forfaits massifs, conséquence d'un enneigement tardif et une amplitude d'ouverture courte. « Nous devons être en dessous de la barre des 12 semaines d'ouverture », constate le directeur de l'association regroupant les domaines des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence.

P.M.

LE CHIFFRE

700 C'est, en milliers d'euros, le chiffre d'affaires enregistré lors d'une bonne saison par les domaines des Alpes du Sud. Cette année, il devrait plutôt plafonner juste en-dessous des 600 000 euros. « Nous ne sommes pas dans les Alpes du Nord. Il représente quand même 60 % de l'activité française. On n'a pas de station comme le Revard qui fait 700 000 euros de chiffre d'affaires, avec 16 personnels, et six dameuses. Elle fait des bénéfices et éponge les difficultés de l'alpin. Nous, c'est le même chiffre pour 82 emplois et 32 machines », détaille Jean-Lou Botta.

NORDIC ALPES DU SUD

Les tarifs en détail

→ Plein tarif pass 04/05 : 149 € ; primé : 120 € (jusqu'au 30 octobre) ; super primé : 100 € (du 1^{er} juillet au 30 septembre) ; semaine : 55 € ; semaine famille : 110 € ; semaine duo : 90 €. Des forfaits journaliers circuits piétons et raquettes, chiens de traîneau, luge, marche nordique, etc. peuvent être mis en place par certains domaines. Le pass est offert aux enfants de moins de 10 ans (sauf en Ubaye, où c'est 5 ans) et aux scolaires (scolarisés dans les départements 04 et 05, quel que soit leur âge). Les jeunes de 10 à 16 ans bénéficient d'un demi-tarif sur les nordic pass journée. Renseignements : www.nordicalpesdusud.com.

Qui fixe les prix ?

→ Dans le cadre de la loi montagne, la stratégie tarifaire est construite à trois niveaux différents : Nordic France qui regroupe les 23 associations départementales, dont Nordic Alpes du Sud, fixe les tarifs des pass valables dans tous les départements de France (Nordic pass France, Nordic pass jeune). Les adhérents des associations départementales (47 pour Nordic Alpes du Sud) fixent eux les tarifs des pass qui leur sont communs (anciens tarifs massif et hebdo). Les collectivités locales (communes ou communauté de communes) décident des tarifs qui ont une validité locale.

Un euro gagné pour trois engagés

→ Selon la structure, « dans les Alpes du Sud, le déficit moyen de fonctionnement correspond à 66 %, c'est-à-dire que pour gagner 1 €, il faut en dépenser 2. Lorsque l'on intègre la part des investissements (500 000 €/an) le déséquilibre s'établit à 1 € gagné pour 3 € engagés. »

en vente
chez votre marchand
de journaux

**MONDIAUX :
GRANGE
DANS LA LÉGENDE**

Pour commander :
au 04 76 88 70 88
ou boutique.ledauphine.com

le dauphiné

SKICHRONO.COM
Retrouvez les news,
le calendrier,
les résultats...